



Invitation presse
Accréditation obligatoire

Prochain Conseil de Paris

Du mardi 17 au vendredi 20 décembre 2024

Le Conseil de Paris se réunira à partir du mardi 17 décembre. Il sera notamment question du vote des budgets primitifs de la Ville de Paris et de la Préfecture de Police, ainsi que du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés.

Mardi 17 décembre :

9h00 : ouverture de la séance ; hommage à Roger Madec, ancien maire du 19^e arrondissement ; discussion budgétaire de la Ville de Paris.

13h00-14h45 : suspension de la séance.

14h45-16h00 : poursuite de la discussion budgétaire.

16h00-18h45 : discussion relative au budget spécial primitif de la Préfecture de Police.

18h45-20h : vote des budgets.

Mercredi 18 décembre :

10h-12h : approbation du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés.

A l'issue poursuite de l'examen des délibérations.

Jeudi 19 décembre :

9h00-21h : poursuite de l'examen des délibérations.

Vendredi 20 décembre :

9h00-21h : poursuite de l'examen des délibérations jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour.

Le conseil est retransmis en direct sur paris.fr

Les délibérations sont mises en ligne sur paris.fr (rubrique Municipalité > Conseil de Paris > Ordre du jour.)

En marge des débats, les adjoints à la Maire iront à votre rencontre en salle de presse pour répondre à vos questions.

N'hésitez pas à nous adresser en amont vos demandes d'interviews.

Le prochain Conseil de Paris aura lieu du mardi 11 février au vendredi 14 février 2025.